



ORDRE DES
PHARMACIENS
DU QUÉBEC

ET SI C'ÉTAIT VOUS?



PRIX
Innovation
Janine-Matte

2027

APPEL DE CANDIDATURE

*Des pharmaciens exceptionnels,
le Québec en compte plusieurs!*



PRIX Innovation Janine-Matte

Ce nouveau nom rend hommage à Janine Matte, pharmacienne émérite et ancienne présidente de l'Ordre, reconnue pour son leadership visionnaire et son engagement.

Créé en 2011, ce prix récompense une initiative ou une contribution qui introduit une nouveauté significative dans la pratique pharmaceutique ou l'organisation des soins. L'innovation ne se limite pas à la technologie ou aux nouveaux outils : elle inclut également la créativité dans la résolution de problèmes, la capacité d'adaptation aux besoins émergents et l'aptitude à ouvrir de nouvelles perspectives pour la profession.

LES CANDIDATURES

seront étudiées par le comité d'attribution des prix et **la remise aura lieu au RVO en mai 2027**. De plus amples détails à venir.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

- **Caractère innovateur du modèle proposé**
Le(La) candidat(e) a développé un ou des modèles originaux de prestation de soins pharmaceutiques et/ou des outils de soutien innovateurs.
- **Qualité des soins**
Les actions du(de la) candidat(e) ont conduit à une amélioration de la qualité des soins et/ou des outils de soutien destinés aux pharmacien(ne)s.
- **Impact pour les patient(e)s**
Les actions du(de la) candidat(e) ont conduit à une satisfaction élevée des patient(e)s et/ou des pharmacien(ne)s ou autres professionnel(le)s qui en ont bénéficié.
- **Impact pour les collègues**
Les actions du(de la) candidat(e) ont comblé un besoin des pharmacien(ne)s. Le fait qu'elles aient fait l'objet d'une évaluation constitue un atout.
- **Impact pour la population**
Les actions du(de la) candidat(e) ont comblé un besoin de la population. Le fait qu'elles aient fait l'objet d'une évaluation constitue un atout.
- **Interdisciplinarité (ex. GMF, CRSP...)**
Les actions du(de la) candidat(e) ont permis de favoriser un travail en intra ou interdisciplinarité.
- **Rétroaction**
Le projet a fait l'objet d'une évaluation.

EXIGENCES

- 1** Le(La) candidat(e) doit être membre de l'Ordre.
- 2** Le(La) candidat(e) peut présenter lui(elle)-même sa candidature, mais il(elle) doit être appuyé(e) de deux membres en règle de l'Ordre qui ne doivent pas faire partie du comité d'attribution des prix. Il n'est pas recommandé qu'un(e) employé(e) permanent de l'Ordre appuie une candidature.
- 3** Les candidatures doivent être accompagnées :
 - a. d'un curriculum vitæ récent du(de la) candidat(e) (d'un maximum de 5 pages);
 - b. d'une lettre de présentation;
 - c. d'un dossier de candidature (dactylographié) témoignant des réalisations du(de la) candidat(e) en lien avec les critères d'attribution du prix (dossier d'un maximum de 10 pages : liste des réalisations, descriptif du ou des projets). Le dossier peut être accompagné d'annexes et contenir des liens hypertextes.
- 4** Le(La) candidat(e) ne peut occuper la fonction d'administrateur(trice) de l'Ordre à tout moment du processus de sélection ni même être membre du comité d'attribution des prix.
- 5** Le(La) candidat(e) ne peut être membre du conseil d'administration d'une association de pharmacien(ne)s ou occuper un poste de dirigeant(e) dans une association ou une chaîne et bannière.
- 6** Si le travail d'un groupe est soumis pour étude, une personne responsable doit être désignée comme récipiendaire au nom du groupe.

CANDIDAT(E) PROPOSÉ(E)

Prénom et nom

N° de permis

N°

Rue

Ville

Code postal

N° de téléphone

Courriel

DEUX PROPOSEURS(EUSES)



Prénom et nom

N° de permis

N°

Rue

Ville

Code postal

Signature



Prénom et nom

N° de permis

N°

Rue

Ville

Code postal

Signature

À noter que les candidatures non sélectionnées sont conservées pendant une période de deux ans. Ainsi, il n'est pas nécessaire de présenter le(la) candidat(e) à nouveau l'année suivante, s'il (si elle) n'a pas remporté le prix de l'année en cours.

LE PRÉSENT FORMULAIRE DOIT ÊTRE :

signé par les deux proposeurs(euses);

accompagné :

- ◇ d'un curriculum vitæ récent du(de la) candidat(e);
- ◇ d'une lettre de présentation; et
- ◇ d'un dossier de candidature.

LE DOSSIER COMPLET DOIT ÊTRE envoyé, par courriel, à communic@opq.org
au plus tard le 11 décembre 2026, à 16 h.